



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 11/05/2020

DÉBUT DU DECONFINEMENT : REPRISE DES ÉLÈVES

Le confinement mis en place le 17 mars dernier afin de lutter contre l'épidémie de COVID-19 est progressivement levé depuis le 11 mai sur l'ensemble du territoire. Le déconfinement est un équilibre entre la sécurité sanitaire et la reprise de la vie quotidienne, dont la réouverture des écoles.

Les écoles maternelles, élémentaires seront ré-ouvertes dans la limite de 15 élèves par classe (10 dans celles d'Aytré) et sur la base du volontariat des parents à compter du 12 mai 2020 (le 11 mai est une journée de pré-rentrée pour les enseignants). Il s'agit d'une reprise progressive basée sur un projet construit par l'équipe pédagogique et éducative, en lien étroit avec les élus, qui met en œuvre les consignes sanitaires décrites par le protocole du ministère de l'Éducation nationale.

Afin de faire le point sur cette reprise, le maire d'Aytré accueillera dans une école de sa commune, le préfet de la Charente-Maritime et la directrice académique des services de l'Éducation nationale pour échanger avec l'équipe pédagogique sur le projet de réouverture de l'école ainsi que sur l'organisation sanitaire et pédagogique mise en place,

**Mardi 12 mai 2020, à 10h00
Ecole de la courbe, Rue Emile Combes, 17440 Aytré**

La presse est invitée à se joindre à cet échange

Conditions d'accès :

Pour des raisons de sécurité sanitaire, les médias pourront rentrer un par un dans les salles de classe visitées afin de ne pas dépasser le nombre de personnes par classe.

Le port du masque et la perche pour micro avec bonnette protectrice sont obligatoires pendant toute la durée de la visite, ainsi que l'utilisation de gel hydroalcoolique avant d'entrer dans les locaux ; il sera demandé de rester à bonne distance des interlocuteurs au minimum un mètre de distance (adultes et enfants).

**Contact presse
Service départemental de la communication
interministérielle**

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22
Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1